



## **Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 14 mars 2019**

### **Préavis municipal 29/2019 : Aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la route de Chiblins RC 17-C-S Demande de crédit d'investissement**

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la route de Chiblins RC 17-C-S,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 181'000.00 (cent huitante-et-un mille francs suisses) pour le financement de ces travaux,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant nécessaire, en lui laissant le soin de négocier cet emprunt aux conditions les plus favorables.

Chésereux, le 15 mars 2019  
10.01

Fabienne Monnaert-Chambaz  
  
Secrétaire municipale

**Avis affiché au pilier public du 15 mars 2019 au 30 mars 2019**

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal ».